

Zehnte Sitzung – Dixième séance

Donnerstag, 16. März 1995, Vormittag
Jeudi 16 mars 1995, matin

08.00 h

Vorsitz – Présidence: Frey Claude (R, NE)

Begrüssung – Bienvenue

Le président: Au moment où nous allons examiner le rapport qui témoigne de la vitalité de l'action de notre Délégation parlementaire auprès du Conseil de l'Europe, j'ai l'honneur de saluer à la tribune diplomatique la présence de M. Miguel Angel Martinez, président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, qui est accompagné de notre ancienne présidente, M^{me} Gret Haller, aujourd'hui représentante permanente de la Suisse à Strasbourg. (*Applaudissements*)

Notre pays, que Churchill, Monsieur le Président, avait choisi pour prononcer son discours de 1946, appelant à l'unité de l'Europe, est membre du Conseil de l'Europe depuis 1963. Il y est entré en tant que 17^e membre. L'organisation compte aujourd'hui 34 Etats. Le but qu'elle s'est fixé lors de sa fondation, en 1949, qui est de réaliser une union toujours plus étroite entre ses membres, demeure aussi actuel. Depuis un tiers de siècle, le Parlement suisse est fier d'apporter sa contribution à l'organisation de Strasbourg, où tous les pays européens se rattachant à un certain idéal démocratique peuvent se retrouver pour examiner des questions d'intérêt commun.

De 1969 à 1972, un conseiller national suisse et grand helléniste, M. Olivier Reverdin, a présidé avec distinction l'assemblée. Ce fut le premier Suisse et, espérons-le, pas le dernier à revêtir cette charge.

Je suis certain que le Conseil de l'Europe a encore une grande mission à accomplir. L'évolution des pays de l'Est, après la chute du mur de Berlin, a donné une nouvelle chance au Conseil de l'Europe qui est appelé à devenir le lieu privilégié du dialogue paneuropéen. C'est l'occasion ici de rendre hommage au rôle éminent de M. Peter Sager, ancien conseiller national, qui a tant contribué à l'intégration des nouveaux Etats de l'Europe centrale et orientale. L'intervention militaire russe et les violations des droits de l'homme en Tchétchénie contraignent le projet d'adhésion de la Russie qui aurait pourtant, de par sa tradition culturelle et historique, beaucoup à apporter au Conseil de l'Europe.

L'avenir de nos relations avec l'Union européenne est, vous le savez, Monsieur le Président, source de débats, tant ici que dans l'opinion publique. Mais au sujet du Conseil de l'Europe, il y a accord au Parlement, comme dans le pays. Réjouissons-nous donc aujourd'hui de cette unanimité pour une certaine forme d'intégration européenne, démocratique et respectueuse des Etats. Pour la Suisse, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe demeure le lieu privilégié d'un dialogue entre les représentants élus des peuples d'Europe.

Nous saluons avec joie le président Martinez qui, à l'époque noire de la dictature dans son pays, a payé de sa personne pour une Espagne libre et démocratique. Nous le remercions de son action pour renforcer l'Assemblée parlementaire dont le rôle éminent est d'assurer la compréhension mutuelle, la démocratie et la paix sur notre continent. Encore une fois, bienvenue, Monsieur le Président!

Sammeltitel – Titre collectif

Europarat/KSZE. Berichte
Conseil de l'Europe/CSCE. Rapports

95.005

Europarat.
Bericht des Bundesrates
Conseil de l'Europe.
Rapport du Conseil fédéral

Bericht vom 23. Januar 1995 (BBI I 1083)
 Rapport du 23 janvier 1995 (FF I 1060)

Beschluss des Ständerates vom 13. März 1995
 Décision du Conseil des Etats du 13 mars 1995

Kategorie III, Art. 68 GRN – Catégorie III, art. 68 RCN

Antrag der Kommission

Mehrheit

Kenntnisnahme vom Bericht

Minderheit

(Steffen)

Vom Bericht im ablehnenden Sinn Kenntnis nehmen

Proposition de la commission

Majorité

Prendre acte du rapport

Minorité

(Steffen)

Prendre acte du rapport dans le sens d'un rejet

94.104

Parlamentarierdelegation
beim Europarat.
Bericht
Délégation parlementaire
auprès du Conseil de l'Europe.
Rapport

Beschluss des Ständerates vom 13. März 1995
 Décision du Conseil des Etats du 13 mars 1995

Kategorie III, Art. 68 GRN – Catégorie III, art. 68 RCN

Berger Jean-Pierre (V, VD) unterbreitet im Namen der Parlamentarierdelegation beim Europarat den folgenden schriftlichen Bericht:

Übersicht

Schwerpunkte des Berichtsjahres

Das Aufnahmegesuch Russlands und die Gesuche der kaukasischen Republiken um Gewährung des Sondergästestatus (der Sondergästestatus gilt normalerweise als Vorstufe zum Beitritt) haben eine Reihe von Fragen aufgeworfen. Diese betreffen insbesondere die Definition der Grenzen Europas, die Aufrechterhaltung der strengen Aufnahmekriterien des Europarates sowie die Frage, ob die gegenwärtigen Strukturen, Arbeitsmethoden und finanziellen Mittel des Europarates angesichts dieser neuen Herausforderungen noch genügen (siehe Punkt 6.1).

Mitteilungen des Präsidenten

Communications du président

In	Amtliches Bulletin der Bundesversammlung
Dans	Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale
In	Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale
Jahr	1995
Année	
Anno	
Band	II
Volume	
Volume	
Session	Frühjahrssession
Session	Session de printemps
Sessione	Sessione primaverile
Rat	Nationalrat
Conseil	Conseil national
Consiglio	Consiglio nazionale
Sitzung	10
Séance	
Seduta	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'objet	
Numero dell'oggetto	
Datum	16.03.1995 - 08:00
Date	
Data	
Seite	667-667
Page	
Pagina	
Ref. No	20 025 428

Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung.
Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale.
Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.